

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
069-216902023-20230330-DCM-20230330-6-DE
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception en préfecture : 04/04/2023

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **35**

Séance du 30 mars 2023

Liste des délibérations publiée le 7 avril 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

OBJET

6

**Approbation du compte
de gestion 2022**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, BARRIER, GUERINOT, JACOLIN, FUGIER, ASTRE, ESCOFFIER, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU (pouvoir à M. BARRIER jusqu'au rapport n° 4), VIEUX-ROCHAS (pouvoir à M. VINCENS-BOUGUEREAU à partir du rapport n° 9), LATHUILIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, GUO, GILLET, MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres excusés : Mmes et M. BAZAILLE (pouvoir à Mme SARSELLI), DUMOND (pouvoir à M. CAUCHE), FUSARI (pouvoir à Mme GUERINOT).

Monsieur AKNIN, Adjoint au Maire, propose pour le budget principal de la Ville, d'approuver le compte de gestion 2022 de la Trésorière principale, en tout point conforme au compte administratif 2022 de ce budget.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER le compte de gestion 2022 de la Trésorerie Principale portant sur le budget principal de la Ville,
- AUTORISER madame le Maire à le signer.

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le compte de gestion 2022 de la Trésorerie Principale portant sur le budget principal de la Ville,

- AUTORISE madame le Maire à le signer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : compte de gestion 2022

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI